Office national du tilm du Canada

Hebdo

Canada



Volume 8, No 8 (Hebdomadaire) le 20 février 1980

		-
	Le Canada à la veille de l'Année inter- nationale des personnes handicapées	1
	Réaction du Canada à l'expulsion de son attaché de défense à Moscou	
	Mises en chantier en décembre	2
	Octroi d'une subvention PRAI	2
	La population active	3
	Bénéfices pour Alcan	3
	Remise d'un prix américain à un pro- fesseur canadien	3
	Signature d'un contrat d'électrification au Kenya	3
	L'Ontario appuie les propositions constitutionnelles du PLQ	4
	Vente d'or	4
	Vancouver aura son expo	4
1	Budget de la recherche médicale	4
-	L'art du parchemin au Canada	4
	oupe du monde de ski	4
9	Vivre à Anticosti	5
0 9	ressource renouvelable	6
1	Jes intérêts en pièces d'or?	6
t n le	prix à la consommation	6
000	L'industrie du bois d'oeuvre au Québec se porte très bien	6
, , ,	La chronique des arts	
U /	Nouvelles brèves	8

C'était cette semaine...

te 19 février 1968 marque le début de la "ruée vers pur d'Elliot Lake vers l'uranium" dans la région d'Elliot Lake (Ontario dans la région d'Elliot Lake (Ontario); plus de 1 000 prospecteurs participètent à la recherche de gisements sur une gt étendue de 40 000 hectares.

Le Canada à la veille de l'Année internationale des personnes handicapées

Le quatorzième congrès mondial de "Rehabilitation International" se tiendra à Winnipeg (Manitoba) en juin 1980. Quelque 6 000 responsables de ce mouvement de réadaptation s'y retrouveront pour discuter du thème suivant: Prévention-Assimilation: priorités pour la décennie 80. Ce congrès sera en quelque sorte un préliminaire aux diverses activités qui marqueront en 1981 l'Année internationale des personnes handicapées.

Dans cette perspective, Hebdo Canada présente cette semaine un article sur les efforts faits au Canada pour faciliter la vie des personnes handicapées. Il est tiré d'une déclaration faite par M. Walter Dinsdale, député à la Chambre des communes, lors de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue à New York l'automne dernier.

Au Canada, les préparatifs pour l'Année [internationale des personnes handicapées] sont bien engagés. Un Bureau de réadaptation a été créé au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement canadien propose la création d'un Comité restreint de la Chambre des communes. Ce comité examinera la nature et la portée des programmes, services et politiques actuels du gouvernement fédéral axés sur le grand public, ainsi que ceux visant à aider les personnes handicapées. Il passera en revue les relations entre les programmes fédéraux existants et les programmes et services mis en oeuvre par le secteur bénévole et les provinces. Il présentera un rapport et des recommandations sur les mesures nécessaires pour satisfaire au mieux les besoins propres aux handicapés.

Le plus essentiel de ces besoins est la garantie et la protection des droits civils. La Loi canadienne sur les droits de la personne offre une certaine protection aux personnes handicapées en ce qui concerne l'emploi. Le gouvernement s'est engagé à étendre ce droit à l'ensemble des installations et services.

Possibilités d'emploi

Pour ce qui est de l'amélioration des possibilités d'emploi offertes aux handicapés, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada prépare actuellement une stratégie concernant l'embau-



M. Walter Dinsdale

che de personnes handicapées par le secteur privé. Un comité consultatif composé de personnes handicapées assiste le Conseil du Trésor pour ce qui touche aux politiques liées à l'embauche de personnes handicapées. En outre, la Loi sur la formation professionnelle des adultes est en voie d'être amendée. Les stimulants au travail et leur incidence sur l'embauche de groupes désavantagés font actuellement l'objet d'un examen fédéral-provincial.

Le besoin de revenus adéquats est une autre priorité. Nombre de personnes handicapées dépendent financièrement des paiements de transfert, et il y a place ici pour des améliorations. Un Comité parlementaire des pensions se penche actuellement sur l'adéquation des indemnités d'invalidité offertes par les régimes publics et privés.

Sensibiliser le public

La façon dont on traite les handicapés est souvent leur plus grand handicap. Le Canada s'est attaqué à ce problème de façon originale par une campagne nationale de publicité multimedia visant à mieux sensibiliser le public aux problèmes et besoins des handicapés. Cette campagne a suscité un intérêt international et a été discutée lors d'une table ronde organisée récemment par l'UNESCO. Elle est un excellent exemple de coopération entre le gouvernement fédéral et le Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés, organisme non gouvernemental.

L'intégration des handicapés suppose leur accès à la communauté. Même si de nombreux obstacles physiques empêchent toujours cela, le gouvernement canadien a adopté une politique d'accessibilité physique visant à rendre les édifices publics fédéraux accessibles aux handicapés dès 1983.

Le transport des handicapés

L'accès à la communauté suppose également des moyens de transport adéquats. Un comité consultatif fédéral pour le transport des handicapés a récemment été créé pour conseiller le ministre des Transports sur les besoins des handicapés, ainsi que sur les politiques nécessaires pour les satisfaire. En fait, je viens de participer à Ottawa à une conférence organisée par un groupe de consommateurs canadiens, la Coalition des organismes provinciaux pour handicapés, conférence dont le thème était le transport des handicapés.

Les techniques pour handicapés sont un secteur important des activités du Conseil national de recherches du Canada (CNRC); ce dernier a créé un service de techniques de réadaptation pour appuyer la mise au point de produits en établissant la praticabilité clinique et économique d'un produit et en encourageant la participation de l'industrie.

Le CNRC a également contribué à l'établissement du TASH (The Technical Aids and Systems for the Handicapped), organisme bénévole de commercialisation placé sous les auspices du Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés. Son objectif est d'encourager de diverses manières les fabricants canadiens de dispositifs pour handicapés non autrement disponibles.

Rôle important des handicapés

Si le statut des Canadiens handicapés s'est amélioré ces dix dernières années, cela est en grande partie attribuable aux handicapés eux-mêmes qui assument un rôle toujours plus important et décisif. Le secteur bénévole a aussi élargi son rôle de fournisseur de services et continue à faire pression sur tous les ordres de gouvernement pour qu'ils améliorent la qualité et la portée des services offerts.

Réaction du Canada à l'expulsion de son attaché de défense à Moscou

Par suite de l'expulsion du colonel Harold Gold, attaché de défense du Canada à Moscou, le gouvernement canadien a décidé de réduire d'un poste l'effectif soviétique autorisé au Canada et a demandé de retirer un fonctionnaire de l'ambassade de l'URSS à Ottawa. En conséquence, M. V.F. Trofimov, membre de la section commerciale, a quitté le Canada.

En annonçant cette décision, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a précisé cependant qu'il ne fallait pas déduire des mesures prises par le gouvernement canadien que M. Trofimov se livrait à des activités incompatibles avec son statut au Canada.

La décision a été prise en guise de représailles contre l'expulsion injustifiée du colonel Gold et elle fait suite à la mise en garde faite par Mlle MacDonald, le 21 janvier, à l'ambassadeur de l'URSS, lorsque fut abordée l'éventualité d'une réaction du Canada à toute mesure de rétorsion que pourraient prendre les Soviétiques.

Mlle MacDonald a réitéré que l'expulsion du colonel Gold ne pouvait être qu'une riposte directe à l'expulsion des trois représentants soviétiques (voir Hebdo Canada volume 8, no 6, p. 3). Les diplomates soviétiques s'étaient de toute évidence livrés à des activités incompatibles avec leur statut. Tel n'est pas le cas du colonel Gold qui a respecté en tout point son mandat d'attaché de défense à l'ambassade du Canada à Moscou. Le gouvernement canadien considère donc son expulsion entièrement injustifiée.

Mises en chantier en décembre

D'après les chiffres préliminaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de décembre représentaient un taux annuel de 216 700 logements pour toutes les régions.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de décembre dans les régions urbaines s'est élevé à 16 057 soit 33 p. cent de plus que le total de 12 034 enregistré pour le même mois de l'année précédente. Au cours des 12 mois de l'année, les mises en chantier se sont chiffrées à 154 586 logements.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de décembre 1979 ont atteint le chiffre de 5 038 par rapport à 5 075 pour la période correspondante de 1978, soit une diminution de 1 p. cent.

Octroi d'une subvention PRAI

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a accordé récemment une subvention PRAI de \$27 000 à M. C. Salama, professeur à l'Université de Toronto, pour l'aider à poursuivre ses travaux sur les générateurs miniaturisés à circuits intégrés, travaux menés en collaboration avec la société Linear Technology Inc. de Burlington (Ontario).

Le programme PRAI (projets de recherche avec applications industrielles) est l'un des programmes de subventions à orientation industrielle du CRSNG. Son objectif est de faciliter le transfert à l'industrie des résultats des travaux de recherche effectués dans les universités et de favoriser une meilleure interaction entre l'industrie et les milieux universitaires.

Depuis deux ans, le professeur Salama et ses collègues ont mis au point divers dispositifs à semi-conducteurs de pointe qui sont maintenant commercialisés par la société Linear Technology Ltd. Celle-ci se spécialise dans la conception et la fabrication au Canada de circuits intégrés perfectionnés, destinés principalement aux applications qui exigent une source d'électricité de faible puissance et sous tension peu élevée. Elle exporte 95 p. cent de sa production.

La population active

Selon les estimations de Statistique Canada pour la semaine se terminant le 15 décembre 1979, le niveau désaisonnalisé de l'emploi s'établissait à 10 539 000 personnes. Aucune variation importante n'a été enregistrée dans les principaux groupes d'âge-sexe.

A l'échelle provinciale, le niveau désaisonnalisé de l'emploi a augmenté en Colombie-Britannique (+8 000). L'emploi a diminué au Québec (-8 000) et en Ontario (-7 000), mais il a peu ou pas

varié dans les autres provinces.

Le niveau désaisonnalisé du chômage pour le Canada s'établissait à 811 000 personnes, soit une baisse de 16 000 par rapport à novembre. Il a diminué de 8 000 chez les femmes de 15 à 24 ans et de 6 000 chez les hommes du même groupe d'âge. Chez les hommes et les femmes de 25 ans et plus, il a relativement peu varié.

A l'échelle provinciale, le niveau a régressé en Ontario (-28 000) et progressé en Colombie-Britannique (+8 000), tandis qu'il a peu ou pas varié dans les autres

provinces.

Bénéfices pour Alcan

Alcan Aluminium Limitée a annoncé en janvier un bénéfice net consolidé de US\$117,5 millions pour le quatrième trimestre de 1979, ce qui équivaut à \$2,91 par action ordinaire, contre \$87,6 millions (donnée révisée) ou \$2,16 par action pour le trimestre correspondant de 1978.

Le bénéfice net pour l'année 1979 s'établit à US\$427,5 millions ou \$10,57 par action (y compris un profit extraordinaire de \$21,5 millions ou 53 cents par action réalisé au deuxième trimestre lors de la vente d'une participation) contre \$297 millions (donnée revisée) ou \$7,34 par action en 1978. Les résultats des trois premiers trimestres de 1979 ont été révisés et s'établissent maintenant à \$310 millions.

Au quatrième trimestre les produits des ventes et les revenus d'exploitation consolidés s'établissent à \$1 120,2 millions contre \$1 023,2 millions l'an dernier. Pour l'année 1979, le produit des ventes et les revenus d'exploitation se sont établis à \$4 381,2 millions contre \$3 711,2 millions en 1978. (Le Devoir).

Remise d'un prix américain à un professeur canadien

Un professeur de l'Université de Sherbrooke, le Dr Roger Côté, a reçu le Outstanding Meritorious Service Award, prix prestigieux décerné par le College of American Pathologists (CAP). C'est la quatrième fois seulement que ce prix est décerné depuis la création du CAP il y a 32 ans.



Le Dr Tyra T. Hutchens présente le prix du College of American Pathologists au Dr Roger A. Côté.

Le Dr Côté, professeur au département de pathologie, est également rédacteur en chef des deux premières éditions de SNOMED (Nomenclature systématique de la médecine) et c'est grâce à lui que SNOMED est maintenant accepté dans le monde entier.

SNOMED est une nomenclature détaillée dans laquelle toute la médecine est classée selon un ordre logique et exploitable par ordinateur: anatomie, morphologie, fonctions, agents étiologiques, classes de maladie, procédures, etc. "Cela permet donc la gestion de l'information médicale par les ordinateurs", déclare le Dr Côté. Étant donné que cette nomenclature classe aussi les signes, les symptômes des maladies et les diagnostics, il sera de plus en plus facile "de bâtir une médecine de qualité". Une mise à jour annuelle est prévue.

Le Dr Côté a également publié SNODERM, premier microlexique extrait de SNOMED portant sur la dermatologie. D'après un article publié dans *Liaison*, publication de l'Université de Sherbrooke, vol. 14, n. 18.

Signature d'un contrat d'électrification au Kenya

Un contrat de \$7 millions a été signé avec la société Acres International Limited dont le siège est à Niagara Falls (Ontario) en vue de la construction de lignes de transport d'énergie dans les régions les plus peuplées du Kenya.

Le contrat se rattache au premier d'une série de cinq projets entrepris dans le cadre d'un vaste programme de \$82,75 millions (\$72 millions en prêts et \$10,75 millions en subventions) visant à transporter l'énergie électrique dans les régions de Kamburu et de Mombasa, et, ainsi, à doter le pays d'un meilleur réseau d'électricité.

Ce projet comporte deux volets: d'une part, la ligne d'interconnexion Kamburu/ Mombasa, d'une capacité de 220 kV, qui permettra d'intégrer les réseaux situés au nord-est de Nairobi; d'autre part, une ligne de 132 kV dans la région occidentale pour renforcer le réseau déjà en place. La ligne d'interconnexion aura une longueur d'environ 425 km, et celle de la région occidentale, de 180 km.

Le projet implique un appui lors de la mise en marche des opérations, la fourniture de pièces de rechange, d'outillage, d'équipement d'essais et de matériel d'entretien pour les opérations courantes.

Les autres éléments de ce projet énergétique consistent en une ligne de crédit de \$4 millions pour l'achat d'équipement et de matériel pour la ligne de transmission du mont Kenya; une subvention de \$1 million pour les travaux de planification et d'ingénierie ainsi qu'une subvention de \$2,75 millions s'échelonnant sur une période de cinq ans pour l'électrification rurale; un prêt de \$68 millions pour l'achat de matériel et d'équipement destinés à l'interconnecteur et à la ligne de la région occidentale. Les accords bilatéraux pour ces prêts et subventions ont été signés en mai 1979.

La société Acres International Limited représentera le gouvernement du Kenya pour l'achat de tout l'équipement dans le cadre du prêt de \$68 millions. Elle sera également chargée de négocier un contrat avec une firme canadienne qui deviendra le principal entrepreneur pour la construction de la ligne.

L'Ontario appuie les propositions constitutionnelles du PLQ

Lors d'une conférence de presse donnée récemment à Toronto, le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, M. Thomas Wells, a commenté favorablement les propositions du Parti libéral du Québec intitulées *Une nouvelle fédération canadienne* (Voir *Hebdo Canada*, vol. 8, n. 4).

Selon M. Wells, le Conseil fédéral n'affaiblira pas le gouvernement fédéral comme l'ont laissé entendre certains journaux ontariens. "Nous avons toujours cru qu'il devrait y avoir un gouvernement central fort. M. Ryan attaque ce problème du point de vue économique. Les personnes selon qui ces propositions émasculeraient le gouvernement central ont une idée tout a fait erronée du rapport de M. Ryan", a déclaré le Ministre.

D'autre part, le Ministre ne voit aucun problème dans la mise en pratique des propositions relatives aux langues officielles, domaine dans lequel l'Ontario fait des efforts depuis dix ans. Il a noté, entre autres, que les cours criminelles étaient bilingues en Ontario.

Vente d'or

Au mois de janvier, le gouvernement fédéral a vendu sur le marché privé pour \$174 millions d'or afin de réduire la proportion de l'imprévisible métal jaune dans la composition des réserves officielles, annonçait récemment une nouvelle de la Presse canadienne.

La vente de 250 000 onces (une once égale 28 grammes) d'or a permis au gouvernement de rembourser \$300 millions qu'il avait empruntés des banques pour soutenir le dollar au cours de 1979.

Dans le passé le gouvernement avait vendu de l'or à d'autres pays ou à l'Hôtel de la monnaie mais non à des négociants privés. La vente de janvier découle d'une entente conclue en 1975 par les membres du Fonds monétaire international (FMI), qui souhaitent réduire le rôle de l'or sur les marchés monétaires internationaux.

Malgré la vente de janvier, l'or constitue quand même plus de 80 p. cent des réserves totales du Canada, qui comprennent également diverses monnaies étrangères ainsi que des droits de tirage spéciaux, composés d'un ensemble de monnaies de membres du FMI.

Vancouver aura son expo

Le centre de la ville de Vancouver sera le cadre d'un important projet de construction en prévision de *Transpo 86*, exposition internationale sur les transports, annonçait en janvier le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett.

L'on prévoit, entre autres, un stade "amphithéâtre" d'au moins 60 000 places, un bâtiment en l'honneur du centenaire de l'arrivée du Canadien Pacifique à Vancouver, un centre d'exposition de l'industrie forestière, des pavillons des provinces et des quelque 36 pays intéressés par l'Exposition, ainsi que divers établissements commerciaux.

A cet ensemble, qui sera situé à quelques minutes du centre de la ville, s'ajoutera la construction d'un palais des congrès de \$25 millions.

Après l'exposition internationale, Transpo 86 deviendra BC Place.

Budget de la recherche médicale

Le part des dépenses du Conseil de recherches médicales (CRM) a été augmentée de 17,3 p. cent, passant ainsi à un total de \$82,2 millions pour l'exercice financier 1980-1981.

Si on le compare à celui de l'exercice financier 1979-1980, ce montant comprend une somme additionnelle de \$11,9 millions destinée au financement des programmes extra-muros du Conseil, comme le proposait le CRM dans son plan quinquennal.

M. René Simard, président du Conseil de recherches médicales, a exprimé sa satisfaction à l'annonce de cette décision, faite par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. David Crombie.

Le Conseil de recherches médicales est l'un des trois conseils dont le mandat principal est de soutenir la recherche fondamentale et appliquée qui se fait dans les universités et leurs établissements affiliés, en distribuant des subventions du gouvernement fédéral.

En plus de recommander une forte présence fédérale dans le domaine de la recherche biomédicale, le plan du CRM tenait aussi compte des contributions importantes des agences bénévoles qui subventionnent la recherche au Canada dans bien des aires axées sur des maladies précises, de l'apport de plusieurs provinces et des universités elles-mêmes.

L'art du parchemin au Canada

L'une des entreprises les plus originales de l'Amérique du Nord est sans doute la petite fabrique de parchemin de Saint-Joseph-de-la-Rive, localité située à 115 kilomètres à l'est de la ville de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

Mgr Félix-Antoine Savard, auteur canadien bien connu, nourrissait un rêve qui se réalisa en 1965 avec l'ouverture de la Papeterie Saint-Gilles la seule qui, en Amérique du Nord, fabrique du parchemin entièrement à la main.

Le premier directeur de l'atelier, l'artiste Georges Audet, avait appris l'art de la fabrication du parchemin en Auvergne (France); il transmit ses connaissances à M. Marcel Langelier, l'actuel directeur.

M. Langelier et ses trois employés fabriquent un papier chiné de luxe qui fait concurrence aux papiers semblables fabriqués au Japon, en Chine et en France.

On incorpore à la pâte des lamelles d'écorce de bouleau, des fleurs locales, des feuilles et des fougères. Un coton décoloré sert à façonner les feuilles à la main, puis, après avoir exercé une certaine pression sur les feuilles pour en faire sortir l'eau, on les étend sur une "corde à linge".

La Papeterie Saint-Gilles produit environ 50 000 feuilles de papier par an, en trois formats.

Coupe du monde de ski

La dernière descente de la Coupe du monde de ski aura lieu au Lac Louise (Alberta), le 4 mars. Il s'agira de la seule épreuve de la Coupe du monde disputée au Canada.

La descente du Lac Louise remplacera celle qui n'a pu avoir lieu le mois dernier à Chamonix (France) en raison du brouillard.

La présentation de l'épreuve a été rendue possible grâce à l'appui financier de la brasserie Molson, et de subventions gouvernementales. Molson versera \$100 000 et le gouvernement fédéral, \$50 000. La contribution de l'Alberta n'a pas été dévoilée.

Ken Read, de Calgary, aura donc une chance de remporter le titre mondial en descente. Il occupe présentement le deuxième rang, à neuf points du Suisse Peter Mueller.

Vivre à Anticosti

Pour se rendre à la maison du gardechasse, au bord de la mer, il faut rouler pendant deux longues heures sur les anciennes routes de coupe du bois, mais le voyage vaut la peine car il permet de rencontrer celui que l'on appelle M. Anticosti. (Anticosti est une île située à l'embouchure du Saint-Laurent, au nord-est de la Gaspésie.)

M. Charles McCormick a passé 52 ans de sa vie dans cette île balayée par les vents, et il en raconte l'histoire et celle des habitants avec une mémoire encyclopédique, dans une langue simple et réaliste.

"Mon plus grand plaisir était de parcourir l'Île, toujours avec un ou deux compagnons. On remontait une rivière, on en redescendait une autre; c'est comme ça que j'en suis venu à bien connaître l'Île", déclare-t-il.

M. McCormick, qui est âgé de 71 ans, ne voyage plus beaucoup maintenant. Il passe ses étés à guetter les braconniers; mais malgré une crise cardiaque survenue l'an dernier il est toujours aussi alerte que le jour où il a quitté la ferme familiale, à Thurso (Québec) pour venir travailler à la coupe du bois. C'était en 1926.

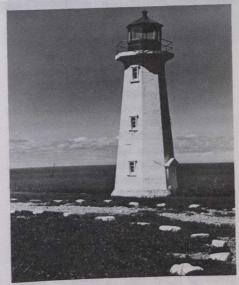
Un groupe de compagnies de pâtes et papiers, prédécesseur de Consolidated-Bathurst Ltd., venait d'acheter l'Île au frère d'Henri Menier, la magnat français du chocolat. Ce dernier avait, jusqu'à sa mort en 1913, réussi en partie à créer une

utopie féodale, avec villages modèles, petites fermes et moulins.

Les compagnies de papier, profitant de la prospérité des années 20, jugèrent qu'il y avait une fortune à faire dans les forêts épaisses d'épinette et de sapin; des jeunes gens, comme Charles McCormick, y voyant une occasion d'aventure, s'engagèrent comme bûcherons.

"On était bohèmes, on s'amusait bien, dit Charles McCormick, une lueur de gaîté dans les yeux. Mais en ce temps-là on trouvait qu'il n'y avait pas beaucoup de fêtes, ni de femmes parce qu'on ne se mêlait pas trop aux habitants".

La dépression de 1929 fit partir les bûcherons. "Je suis le seul étranger qui



Pointe-Carleton, île d'Anticosti.



La rivière Jupiter traverse les forêts encore denses de l'île d'Anticosti.



Quai de Port-Menier, île d'Anticosti.

soit resté. Bien sûr, au début je me suis ennuyé à mort mais seulement pendant un mois ou deux. Ensuite, j'ai commencé à me mêler aux habitants et à explorer l'Île", se souvient Charles.

Il commença aussi à apprendre le français (aujourd'hui, il parle l'anglais avec l'accent français et le français avec l'accent anglais). Puis il se maria avec une jeune fille qui appartenait à une très ancienne famille d'Anticosti.

Éventuellement, M. McCormick devint l'homme de confiance des dirigeants que la Consolidated-Bathurst envoyait à Anticosti. Il les aida même à organiser des expéditions de pêche au saumon et de chasse au chevreuil pour les riches "sportsmen".

Il se souvient aussi qu'en 1953 il dut, à contrecoeur, obéir aux ordres de la Compagnie de mettre le feu au "château", splendide résidence de 30 pièces et de quatre étages qu'Henri Menier avait fait construire. Il avait fallu cinq ans pour le construire et les insulaires s'en souviennent encore avec regret. "Pourquoi fallaitil le brûler? La Compagnie ne lui trouvait pas d'utilité et y voyait un nid à incendie. Plusieurs années auparavant, l'on avait enlevé tous les meubles et l'on s'en servait de hangar."

Bien qu'il l'aime pour son caractère sauvage, M. McCormick se demande si l'île d'Anticosti (le plus grand territoire ayant appartenu à des particuliers jusqu'en 1974, année où le gouvernement du

(suite à la page 8)

Le sol, ressource renouvelable

Selon M. J.F. Dormaar, pédologue à la Station de Lethbridge (Alberta), le sol est une ressource renouvelable qui doit intéresser tous les Canadiens, puisque c'est du sol que nous tirons la majeure partie de nos aliments; et ce d'autant plus que seulement 11 p. cent du territoire canadien se prêtent à l'agriculture.

Les recherches de M. Dormaar ont porté principalement sur les changements que subit la matière organique des terres arides lorsqu'on y cultive, seules ou en rotation avec une légumineuse, des céréales dans des champs dont la terre de surface a été érodée.

Après cinq cycles blé/jachère, la teneur en matières organiques des 15 cm de surface a diminué. Par contre, le taux de matière organique nécessaire à l'agrégation des particules a légèrement augmenté.

"S'il est vraiment possible d'accroître la capacité d'agrégation du sol, l'on pourra lutter plus facilement contre l'érosion causée par le vent et l'eau. On peut donc affirmer que le sol est une ressource renouvelable, même si le renouvellement se fait très lentement", conclut-il.

Des intérêts en pièces d'or?

Deux Montréalais, MM. Michael Voticky et Normand Gardner, se sont adressés à la Cour des petites créances dans l'espoir d'obliger la Canadian Pacific Ltd à leur verser, en pièces d'or, l'intérêt dû sur un certificat de placement vieux de 56 ans.

Ils ont eu la surprise de lire, dans un prospectus émis par la Bourse de New York en 1924, que Canadian Pacific promettait de verser, les 1er janvier et 1er juillet, par l'entremise de la succursale de la Banque de Montréal à New York, l'intérêt en pièces d'or américaines sur le certificat émis.

MM. Voticky et Gardner ont dépensé \$1 000 dans l'achat de certificats, mais à présent la succursale bancaire refuse de leur verser l'intérêt en pièces d'or. De même, des démarches au siège de CP et chez des courtiers, se sont avérées infructueuses. Ils ont donc résolu de recourir à la Cour des petites créances.

MM. Voticky et Gardner auraient droit à plus de \$600. Mais ils ont décidé de s'en tenir à \$500, cette cour ne pouvant s'occuper de cas excédant ladite somme.

Points saillants de l'indice national des prix à la consommation

L'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) pour le Canada (1971=100) a augmenté de 9,8 p. cent au cours de la période allant de décembre 1978 à décembre 1979.

La progression du prix des aliments et des frais de logement ont été responsables des trois quarts environ de la hausse mensuelle globale de l'IPC. L'indice des aliments a grimpé de 1,4 p. cent en décembre dernier, contre 0,2 p. cent le mois précédent. L'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de 0,3 p. cent, ce qui représente un ralentissement par rapport à l'augmentation de 1,2 p. cent enregistrée en novembre.

Le renchérissement de certains morceaux de boeuf et des légumes frais, respectivement de 4,2 p. cent et de 10,4 p. cent en moyenne au début de décembre, explique principalement la hausse de 1,6 p. cent de l'indice des aliments consommés à la maison. Le prix de certains produits de boulangerie, de certains produits laitiers et du sucre a aussi augmenté. Cette poussée a été ralentie quelque peu par le fléchissement des prix de certains morceaux de porc, de la dinde et des fruits frais. En décembre, l'indice des aliments consommés à la maison a depassé de 13,5 p. cent le niveau atteint l'année précédente. L'indice des aliments consommés à l'extérieur a progressé de 0,5 p. cent au début de décembre, ce qui représente une hausse de 11,8 p. cent par rapport au mois correspondant de 1978.

La hausse des frais de logement et la majoration du prix de l'essence sont les principales responsables de l'augmentation de 0,3 p. cent de l'indice d'ensemble sans les aliments. Le prix de certains articles d'habillement pour dames et celui des meubles et des appareils ménagers ont également grimpé de façon appréciable. Les tarifs de train et d'avion ont aussi été majorés.

L'impact de ces augmentations a été en partie compensé par une diminution des prix réels de certains modèles de voitures nord-américaines neuves, ainsi qu'une réduction des tarifs du téléphone en Colombie-Britannique. De décembre 1978 à décembre 1979, l'indice d'ensemble sans les aliments a crû de 8,8 p. cent.

Du point de vue des biens et services, le prix des biens a monté de 0,8 p. cent au cours du dernier mois, tandis que ceux des services ont avancé de 0,2 p. cent. Le niveau des prix s'est donc élevé de 11,3 p. cent pour les biens et de 7,5 p. cent pour les services entre décembre 1978 et décembre 1979.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation s'est haussé de 0,8 p. cent entre novembre et décembre, sous l'effet d'une augmentation de 1,6 p. cent de l'indice des aliments et de 0,5 p. cent de l'indice d'ensemble sans les aliments.

L'industrie du bois d'oeuvre au Québec se porte très bien

L'industrie québécoise du bois d'oeuvre est florissante; les prix ont presque doublé durant les deux dernières années.

Selon M. Napoléon Létourneau, directeur de l'Association québécoise de l'industrie du bois d'oeuvre, cette prospérité est due à la diversification des exportations et aux prix très concurrentiels du produit québécois.

En janvier 1978, les mille pieds linéaires de bois de 2 x 4 se vendaient \$210. Un an et demi plus tard, le prix avait atteint \$350 et, l'automne dernier, il culminait à \$380.

En 1979, les scieries québécoises ont tourné à plein régime et produit 3,2 milliards de pieds de planche, contre 2,9 milliards l'année d'avant. Soixante pour cent de ce total ont été exportés.

Dans cette industrie, constituée principalement de petites et moyennes entreprises, le chiffre d'affaires en 1979 était de l'ordre du milliard de dollars et l'on employait quelque 14 000 personnes.

Toutefois, en octobre et en novembre cette industrie québécoise s'est ressentie de la récession aux États-Unis. M. Létourneau croit cependant que l'industrie pourra franchir cette mauvaise passe.

Les profits accumulés l'an dernier permettront aux entreprises de tenir le coup et elles pourront profiter du ralentissement pour reconstituer leurs stocks épui-

"Nous prévoyons une reprise très lente durant le premier semestre de 1980", fait observer M. Létourneau. Mais les ventes ne devraient diminuer que de 3,1 milliards de pieds de bois, car une reprise de la demande est prévue pour l'été.

La chronique des arts

Art populaire et traditionnel au musée de l'Homme

Le musée national de l'Homme, à Ottawa, a acquis deux importantes collections d'art populaire, rassemblant plus de 400 oeuvres exécutées soigneusement par des artistes amateurs de tout le pays, dont le nom se perd parfois dans l'anonymat des ans.

Il a fallu 13 ans à un médecin de Port Perry (Ontario) et à son épouse, M. et Mme Ralph Price, pour rassembler leur collection de 256 pièces d'art traditionnel caractéristiques des provinces de l'Est. La seconde collection acquise par le conservateur du Centre canadien d'études sur l'art traditionnel du Musée, renferme quelque 173 oeuvres, toutes réalisées par des artistes de l'Ouest canadien; la plupart proviennent de la Saskatchewan.

Les deux collections sont très différentes. La collection Price se présente comme le témoin vivant d'un milieu, d'une culture paysanne et artisanale, où de père en fils et de mère en fille, l'on transmettait l'enseignement de la courtepointe, de la forge, de la ferblanterie, du jouetier, et autres.

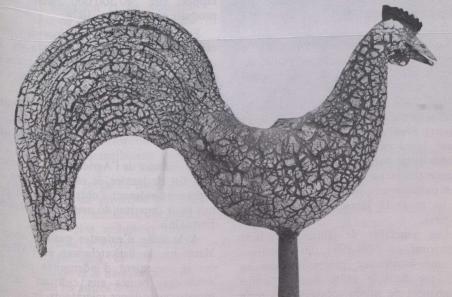
"La plupart des pièces de cette collection sont des objets utilitaires dont certains remontent au XVIIIe siècle, auxquels le constructeur ajoutait une note décorative, représentative de ses origines ethniques, de sa région ou de son milieu" précise M. Blanchette, coordinateur "recherches en culture matérielle" du Centre.



Ange d'un bas-relief sculpté par Sam Spencer, ermite de la Saskatchewan.

A l'opposé, la collection d'art populaire de l'Ouest canadien ne regroupe que des pièces réalisées au siècle présent, par des autodidactes de l'art qui ont cherché à peindre ou à sculpter les événements et lieux marquants de leur existence. Certains ont cherché à reproduire en miniatures des scènes de la vie dans les campagnes avant l'introduction de technologies avancées, ou des manèges, joie de leur enfance; c'est le cas de M. Fred Moulding, agriculteur de la région de Regina (Saskatchewan).

Plus étonnants encore sont les basreliefs en bois de Sam Spencer, ermite de



Girouette de Louiseville (Québec) en métal façonné. Cette pièce de la collection Price date du XVIIIe siècle

la Saskatchewan, qui a taillé ces pièces patiemment au couteau de poche dans des blocs solides de bois. Aussi touchantes sont les peintures d'un mineur de l'Ouest qui, parvenu à l'âge de la retraite, a appris le maniement du pinceau pour retrouver ses souvenirs de la Première Guerre mondiale et de son enfance en Europe centrale.

Extrait d'un article de Marthe Lemery, publié dans Le Droit du 15 janvier.

Nos artistes dans le monde

Quinze organismes et artistes de la scène ont reçu une aide financière du ministère des Affaires extérieures. Une somme totale de \$60 000, accordée par l'entremise du Bureau des relations culturelles internationales, permettra à ces artistes d'effectuer des tournées à l'étranger; dans la plupart des cas, la subvention permet de payer les frais de voyage.

Parmi les 15 organismes bénéficiaires mentionnons les suivants:

The Galliard Ensemble a entrepris ce mois-ci une tournée qui le mènera en Italie, en Allemagne, en Irlande, en Écosse, en Angleterre et en Belgique. The Toronto Consort a été invité à donner un récital, le 13 avril, dans le cadre du prestigieux Early Music Festival d'York, en Angleterre; cet engagement coïncide avec la tournée que le Consort effectuera en Allemagne, en Autriche, au pays de Galles et dans trois autres villes d'Angleterre. Louis-Philippe Pelletier, lauréat en 1979 du concours international de piano Arnold Schoenberg de Rotterdam, donnera un récital au Schoenberg Institute (University of Southern California) à Los Angeles, le 21 mars prochain.

Le violoniste Lorand Fenyves séjournera du 1er au 16 mars à Tokyo, où il donnera une série de cours magistraux publics et un récital; par ailleurs, il enregistrera les quatre Concertos pour violon de Bach pour la Fontec Recording Company et interprétera le Concerto pour violon de Bartok avec le nouvel Orchestre philharmonique du Japon ainsi que le Concerto pour violon de Beethoven avec l'Orchestre symphonique métropolitain de Tokyo. The Gary Guthman Orchestra de Vancouver effectuera une tournée dans des collèges et universités de divers Etats américains (au Minnesota, en Idaho, dans l'État de Washington et en Oregon). Hillcrest Productions a présenté The Women of

Margaret Laurence dans quatre États américains, du 3 au 10 février.

Calixte Duguay, chansonnier du Nouveau-Brunswick, effectuera du 4 au 20 juillet une tournée en France et en Suisse, au cours de laquelle il se produira également dans le cadre du Festival de Saint-Jean-de-Maurienne, du 10 au 13 juillet. Daniel Lavoie, chansonnier de Montréal, donnera 12 concerts au Théâtre Montparnasse à Paris (France), du 24 février au 9 mars. Carmelia MacWilliam, flûtiste d'Ottawa, donnera une série de concerts à Paris, dont l'un à l'UNESCO et plusieurs autres dans le cadre des Journées du Canada, du 3 au 17 mai. Elle sera accompagnée par Dale Bartlett, pianiste. Robert Paquette, chansonnier de Sudbury (Ontario), donnera une série de concerts en Belgique et en France, du 14 avril au 7 mai. La troupe Mimes Électriques de Montréal effectuera une tournée dans des collèges de 16 États américains, La tournée aura lieu en deux temps, au printemps et à l'automne.

Vivre à Anticosti...(suite de la page 5)

Québec l'a achetée pour la somme de \$23,8 millions) ne pourrait pas être développée encore plus. "Si l'on avait ouvert cette île à la colonisation, dans les premiers temps du Canada, il y aurait aujourd'hui de gros villages. Mais elle a toujours été une propriété privée".

Actuellement, elle est seulement fréquentée par de riches touristes qui viennent en avion pour la chasse ou la pêche. Il n'existe pas de service de traversier; l'on y trouve seulement une modeste auberge à Port-Menier et un terrain de camping mal équipé près du village, regrette M. McCormick, qui conclut: "Ca pourrait être un des plus beaux endroits de villégiature de l'Amérique du Nord... C'est un monde à part".

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en espanol bajo el título Noticiario de Canadá.

Nouvelles brèves

Quelque 796 patineurs ont pris part au premier marathon populaire sur glace organisé par la Fédération de patinage de vitesse du Québec dans l'île Notre-Dame. Le président d'honneur, M. Jean Béliveau, ancien capitaine de l'équipe des Canadiens, a participé aux épreuves des trois et des 15 kilomètres.

A l'issue d'une réunion du Conseil général du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan a déclaré que son parti comptait, à la mi-janvier, plus de 201 000 membres en règle et qu'un budget de \$2 millions avait été adopté. Une somme de \$100 000 est réservée à la campagne pré-référendaire; ce montant comprend le coût de 15 à 20 brochures que le Parti veut publier. (Le Droit, 4 février).

La production canadienne totale des raffineries de sucre a été de 88 688 tonnes métriques en décembre dernier.

Francine Gendron a battu le record canadien du 1 000 mètres avec un temps de 2 mn 49 s 6. De son côté, Sharon Lane a battu un autre record canadien d'un dixième de seconde. Elle a couru le 50 mètres haies en 6 s 85.

Selon le rapport annuel de la Commission des droits de la personne de l'Ontario, en 1978-1979, plus de 86 p. cent des plaintes ont été réglées à l'amiable et la majorité portait sur la discrimination dans le domaine de l'emploi.

Le nombre d'étudiants inscrits à l'Université de Sherbrooke (Québec) au cours de l'automne 1979 a augmenté de 9,4 p.c.; il est passé de 10 078 en 1978 à 11 020 en 1979.

La société montréalaise Bombardier a conclu, sur le marché financier suisse, un emprunt de 21 millions de francs suisses (\$15,4 millions) portant un intérêt de 5,75 p. cent, avec échéance le 31 juillet 1992. Dans un communiqué publié le 21 janvier, Bombardier explique que l'emprunt, lancé par un syndicat de banques suisses dirigé par le Crédit commercial de France (Suisse) a été offert en souscription publique et couvert en totalité entre le 14 et le 18 janvier. (Le Devoir, 22 janvier).

Une vingtaine de jeunes Canadiens acquéront, en 1980-1981, une formation et une expérience professionnelles au Mexique dans le cadre du Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens entre le Canada et le Mexique. La durée des stages variera entre quatre et 12

mois et ceux-ci commenceront vers la fin de novembre.

Une politique visant à bannir tout sexisme dans la publicité du gouvernement du Québec sera appliquée probablement dès le mois prochain.

M. J.K. Pulfer est devenu récemment le premier titulaire du poste nouvellement créé de directeur des programmes interlaboratoires du Conseil national de recherches du Canada.

Un ancien président du Conseil scolaire de North York (Ontario), M. Peter Tacon, est parti au Nicaragua le 19 février; il y dirigera une oeuvre baptisée *Chavalito* (enfant) et parrainée par le fonds canadien Sauvons les enfants. *Chavalito* s'efforcera d'aider les orphelins et les enfants abandonnés au Nicaragua. M. Tacon est accompagné de ses trois enfants adoptifs, Julio, âgé de 15 ans, originaire d'El Salvador, Alberta et Mario, deux Portoricains âgés respectivement de 16 et 14 ans.

En décembre dernier, les fabricants canadiens ont expédié 9 436 059 mètres carrés de laine minérale (tous les facteurs "R"), contre 10 715 921 mètres carrés en novembre 1978.

En septembre, la production moyenne de pétrole brut a été de 251 300 mètres cubes par jour (1 581 400 barils), soit une hausse de 15,7 p. cent par rapport à 217 200 mètres cubes (1 367 000 barils) produits quotidiennement en septembre 1978. La production moyenne nette de gaz naturel au cours du mois observé a été de 240 000 000 mètres cubes par jour, soit une diminution de 0,1 p. cent par rapport aux 240 300 000 mètres cubes produits en septembre 1978.

Son Altesse Royale le prince de Galles effectuera un séjour au Canada du 30 mars au 3 avril. Il se rendra en particulier au Collège Pearson du Pacifique, près de Victoria (Colombie-Britannique).

Les Petites soeurs de la Sainte-Famille fête cette année le centenaire de la fondation de leur ordre par Mère Marie

Le ministre de l'Agriculture a annoncé, à la fin de janvier, le rétablissement du règlement exigeant l'obtention d'un permis pour importer du matériel végétal des États-Unis.

A la suite d'ententes passées avec le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta sur le versement d'indemnités pour les dommages causés aux cultures par les oiseaux aquatiques migrateurs, le gouvernement fédéral déboursera \$1,02 million pour les dommages causés en 1979.